

Observatoire national sur
les effets du
réchauffement climatique

www.onerc.gouv.fr

Aperçu de la politique française en matière d'adaptation



Nicolas Bériot, secrétaire général de l'Onerc
Bertrand Reysset, chargé de mission adaptation, Onerc

Atelier franco-polonais sur l'adaptation

14 mars 2013



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Plan de la présentation

- 1. Mot introductif : l'adaptation au changement climatique**
- 2. Engagement politique français sur les questions d'adaptation**
- 3. L'avènement du premier plan national d'adaptation**
- 4. Analyse rétrospective : les éléments clés**

Plan de la présentation

- 1. Mot introductif : l'adaptation au changement climatique**
2. Engagement politique français sur les questions d'adaptation
3. L'avènement du premier plan national d'adaptation
4. Analyse rétrospective : les éléments clés

La notion d'adaptation

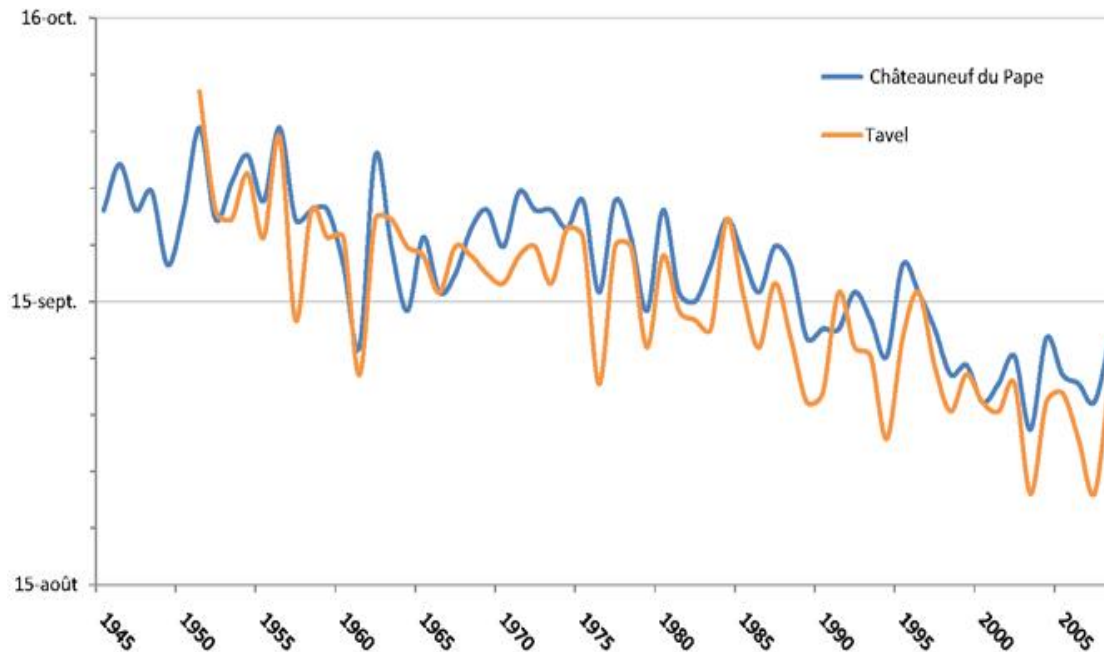
- « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques » (GIEC AR3)
- Ne pas confondre adaptation et atténuation
 1. Adaptation => gestion des conséquences du changement climatique
 2. Atténuation => gestion des causes du CC
- Adaptation et atténuation sont des actions complémentaires, notamment pour des questions de coûts (Stern, WB, etc.)
- Adaptation inéluctable (inertie du climat et pledges actuels) mais niveau d'effort encore maîtrisable
- Mais adaptation plus complexe à manipuler théoriquement que atténuation : métrique, incertitude, dimension locale des actions

Plan de la présentation

1. Mot introductif : l'adaptation au changement climatique
- 2. Engagement politique français sur les questions d'adaptation**
3. L'avènement du premier plan national d'adaptation
4. Analyse rétrospective : les éléments clés

Le climat français évolue

- Le climat de la France se réchauffe : +1° C depuis 1900
- Des changements emblématiques actuels : vendanges plus précoces



- Conséquences dramatiques de la canicule en 2003 : 14 800 victimes
- Les derniers travaux laissent envisager une réduction sévère des débits des rivières et une intensification des épisodes de sécheresse

Engagement national dans l'adaptation (1)

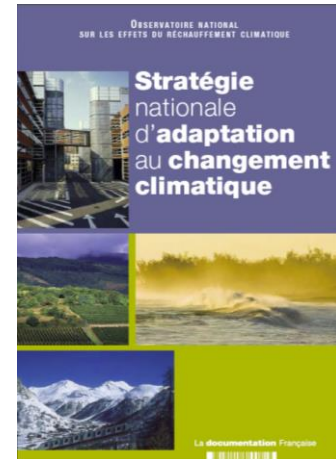
- Implication ancienne dans les travaux du GIEC et effort de modélisation important au niveau national
- Un fonds spécial pour la recherche sur les impacts et l'adaptation mis en place en 1999 (programme GICC) et qui perdure
- 2001 : sur proposition du Sénat , l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique est mis en place : mise à disposition d'informations et d'outils, information des décideurs , coordination politique adaptation ;
- 2004 : mise en place du Plan canicule (14 800 morts lors de la canicule 2003) et du plan « Grands chauds » pour le parc électronucléaire

Engagement national dans l'adaptation (2)

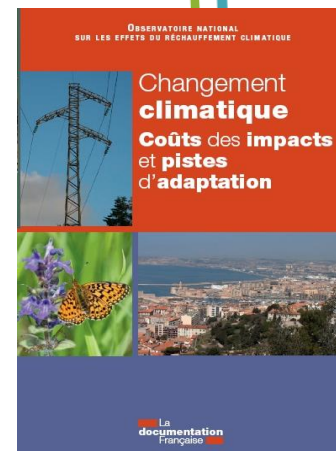
➤ 2006 : publication de la stratégie nationale => grands jalons d'orientation de la politique adaptation Française :

1. souci de l'équité qui exige approche de concertation
2. Anticiper les situations de crise et favoriser les évolutions et les diversifications économiques dans une optique de développement durable ;
3. Les dispositifs d'assurance, privés ou publics, sont utiles mais pas suffisants pour l'adaptation
4. souci d'articulation avec l'atténuation ;
5. Gérer l'incertitude en engageant des actions présentant d'autres avantages que la seule adaptation

➤ 2007-2009 : suite à la stratégie, mise en place d'un groupe interministériel d'identification et de chiffrage des impacts du changement climatique en France



Stratégie nationale, 2006



Coûts des impacts, 2009

Plan de la présentation

1. Mot introductif : l'adaptation au changement climatique
2. Engagement politique français sur les questions d'adaptation
- 3. L'avènement du premier plan national d'adaptation**
4. Analyse rétrospective : les éléments clés

Origine et approche de concertation

- La **loi Grenelle I de 2009** demande au gouvernement de mettre en place un plan d'adaptation au changement climatique pour 2011, et de s'appuyer sur une large concertation (leçons apprises depuis 1999)
- Janvier-octobre 2010 : processus participatif mis en œuvre, en s'appuyant sur les parties prenantes nationales et régionales de l'adaptation (plusieurs centaines de personnes). Il s'appuie sur les travaux antérieurs sur les impacts et vulnérabilités
- Janvier 2011 : la communauté française des sciences du climat a publié en janvier des cartes et données détaillant l'état de la connaissance et des indices climatiques utiles pour calibrer le plan d'adaptation
- Été 2011 : Sur la base de ces éléments, le Gouvernement lance et rend public le premier PNACC (2011-2015).



Focus : richesse de l'approche par concertation en 2010

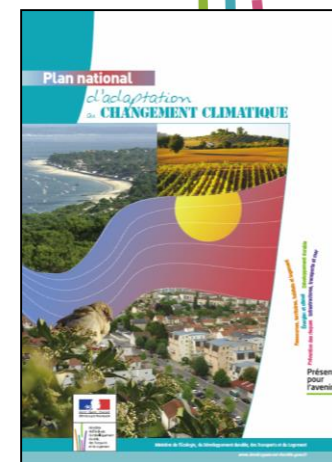
- Mise en place d'une concertation avec diverses parties prenantes pour faire des propositions pour le plan d'action : administrations, élus, entreprises, employés, ONG et scientifiques
- La concertation est un moyen efficace de diffuser de l'information scientifique solide à diverses parties prenantes
- La concertation permet un renforcement des capacités des participants et facilite l'émergence d'actions d'adaptation
- Le processus de concertation permet de construire une communauté transversale de l'adaptation
- L'approche nationale couplée avec des restitutions locales facilite l'émergence des politiques locales d'adaptation
- En novembre 2010, la concertation a remis ses 211 recommandations à la Ministre

Focus : le besoin de paramètres climatiques de référence

- La mise à disposition de données climatiques : facteur clé pour la sensibilisation, la concertation et la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'adaptation
- Mais ces paramètres climatiques doivent rester simples et facilement accessibles
- A cette fin la Ministre a demandé à la communauté française des sciences du climat de dresser un rapport de synthèse sur les principaux résultats des deux modèles climatiques français à travers des cartes et des tableaux chiffrés
- 20 indices climatiques ont été produits, avec deux modèles et sous deux scénarios : un pessimiste et un optimiste
- Le rapport a été rendu public en janvier, il est en libre accès

Résultat du processus plan national d'adaptation

- Les recommandations de la concertation ont traduites en actions nationales par l'administration en 2011
- En juillet 2011 le premier plan national est produit, couvrant 20 thèmes et associant de nombreux ministères
- Cette feuille de route détaille les actions qui seront menées sur la période 2011-2015, précise le responsable de mise en œuvre, le calendrier d'exécution et les indicateurs de mise en œuvre.
- Plus de 230 mesures concrètes prévues sur la période. Le suivi est assuré par l'Onerc. Priorisation du développement de la connaissance et d'actions d'adaptation sans regret
- Revue à mi-parcours fin 2013 et évaluation finale fin 2015



Exemple d'actions d'information

- Des projections climatiques régionalisées sont mises en libre accès en juin et appuient les politiques locales d'adaptation (www.drias-climat.fr)
- Les cursus de formation des médecins intègrent un module relatif aux pathologies pouvant se développer en France en lien avec le changement climatique. La formation des ingénieurs forestiers comportent un volet adaptation au changement climatique
- Une page unique de référence sur l'adaptation rassemble de l'information sur l'adaptation et les actions en cours (www.onerc.gouv.fr)

Exemple d'actions d'investissement

- Pour ce premier PNACC, les actions d'investissement sont axées sur des mesures sans regret
- Un programme d'investissement pour la détection et la réduction des fuites dans les réseaux d'adduction d'eau potable
- Un programme d'investissement pour renforcer les capacités des stockages de substitution durant les périodes sèches

Exemple d'actions de régulation

- Passer en revue et adapter les référentiels de conception des infrastructures de transport pour maintenir leur efficacité
- Renforcer l'exigence en terme de confort d'été dans la réglementation thermique des bâtiments
- Définir des critères de maladaptation pour prioriser les choix d'investissement publics

Plan de la présentation

1. Mot introductif : l'adaptation au changement climatique
2. Engagement politique français sur les questions d'adaptation
3. L'avènement du premier plan national d'adaptation
- 4. Analyse rétrospective : les éléments clés**

Quelques points clés

- Un plan d'action national nécessite travail amont pour identifier quelques impacts et les vulnérabilités clés au niveau national. Il n'est pas nécessairement très complexe
- La mise à disposition d'informations climatiques est nécessaire pour organiser la concertation et le travail de planification
- L'inscription du plan dans la loi est un facteur clé pour l'élaboration du plan. Elle facilite le travail interministériel, notamment.
- Les actions d'adaptation ne sont pas forcément coûteuses
- Le processus de concertation permet de faciliter le travail de l'Etat comme de renforcer les capacités des acteurs
- Le partage des réflexions nationales avec le niveau régional permet de préparer les actions d'adaptation au niveau local. Plusieurs actions d'adaptations n'auront de sens qu'au niveau local.

Quelques points clés

- L'équipe animant les travaux d'adaptation doit être relativement restreinte : elle ne doit pas chercher à accumuler trop de spécialités et de compétences. Elle anime, coordonne. Notion de subsidiarité.
- Il faut se donner un délai pour la publication d'un plan. Si la loi l'impose, c'est plus simple.
- Un premier plan est un premier cycle. D'autres suivront.



Merci de votre attention

Quelques points clés

- Un plan d'action national nécessite travail amont pour identifier quelques impacts et les vulnérabilités clés au niveau nationale. Il n'est pas nécessairement très complexe
- La mise à disposition d'informations climatiques est nécessaire pour organiser la concertation et le travail de planification
- L'inscription du plan dans la loi est un facteur clé pour l'élaboration du plan
- Les actions d'adaptation ne sont pas forcément coûteuses
- Le processus de concertation permet de faciliter le travail de l'Etat comme de renforcer les capacités des acteurs
- Le partage des réflexions nationales avec le niveau régional permet de préparer les actions d'adaptation au niveau local. Plusieurs actions d'adaptations n'auront de sens qu'au niveau local.